

Compétence Gestion en Energies Partagée (GEP)

Cette compétence est proposée aux communes et EPCI du Département pour une durée de 5ans. Elle permet de bénéficier d'un suivi personnalisé des consommations énergétiques des bâtiments.

Les offres de service

1. Analyse des consommations des bâtiments

Déceler d'éventuelles erreurs
Identifier les dérives
Optimiser les abonnements

2. Visite des bâtiments

Inventaire de l'état du bâtiment
(isolation, système de chauffage, régulation...)

3. Diagnostic bâtiment et préconisations

Rédaction d'un rapport bilan
Chiffrage estimatif des travaux préconisés
Identifier les problématiques d'usage ou techniques

4. Campagnes de mesures

Mesurer les températures, CO2, hygrométrie
Etudier les fuites thermiques
Hérault Energies dispose et met en place le matériel adéquat
Rédaction d'une analyse de la campagne

De 220 à
970€/an
Selon nombre
habitants

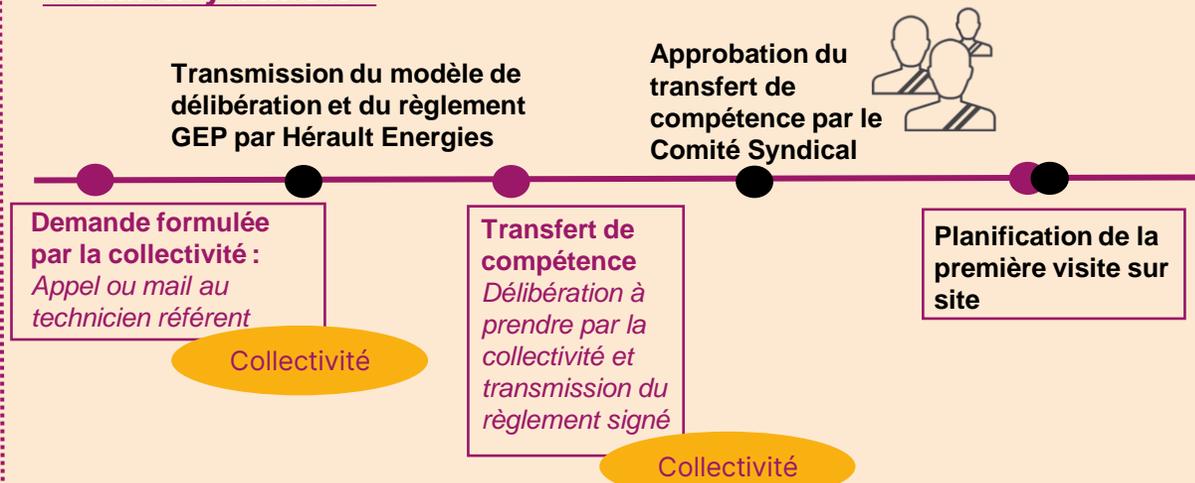
400€/an/site

OPTION « Télégestion des bâtiments »

Le technicien d'Hérault Energies **assure le pilotage de l'installation** en place, en relation avec le responsable bâtiment, pour le compte de la collectivité :

- programmation,
- réglages des températures,
- lien entre exploitant et collectivité en cas de pannes/dysfonctionnements,
- animation de réunions avec les usagers des bâtiments...

Comment y adhérer ?



Coût et accompagnement

Calculé sur la RODP électricité

Exemple de coût annuel pour une commune (2023):

- Pour une commune de **(-) 2000 hab.** → 234 €
- Pour une commune de **3000 hab.** → 514 €
- Pour une commune de **7000 hab.** → 2 240 €

Compétence Gestion en Energies Partagée (GEP)

Contactez votre technicien référent

Territoire Communauté de Communes du Grand Pic St Loup



Corentin FRAVAL, conseiller en énergies

Mail : c.fraval@herault-energies.fr

Tel : 07.88.45.75.36

Reste du territoire

- **Sébastien CARRIERE**, conseiller en énergies – GTB/GTC

Mail : s.carriere@herault-energies.fr

Tel : 04.67.09.70.26 – 07.84.05.47.89

- **Emilie DIAZ**, conseillère en énergies

Mail : e.diaz@herault-energies.fr

Tel : 04.67.09.70.30 – 06.27.16.66.04

Depuis mai 2023, suite à la signature d'une convention avec la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, ce territoire bénéficie d'un chargé de mission en conseil en énergies privilégié.

Cette initiative devrait se multiplier sur le reste du territoire dans l'avenir.